

PROVISIONS N° 01

Travaux urgent evacuation EU

MME DUPUY Maryse
LE VILLAGE
09800 ARROUT

Copropriété : VAL D'ARIZES
65800 AUREILHAN

Copropriétaire : MME DUPUY Maryse

Gestionnaire : MME Caroline RICCI

Comptable : MME Stéphanie BARNOLE

Toulouse, le 25/01/2022

Page 1 / 1

Compte Web : DUAK3224E

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
64	1-01		03	APPARTEMENT T3	56
1000	1-01		-1	CAVE	2

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	
Budget	25/01/2022	01/02/2022 - 01/02/2022	S.0612.04001	01/02/2022	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part	Dont locatif
		Généraux	Individuels		
Groupe de lots n° 64 APPARTEMENT T3					
MILLIEMES GENERAUX	2.600,00	1000	58	150,80	
Total du groupe de lots				150,80	
Total appel Copropriétaire				150,80	

Coordonnées bancaires Copropriété : SDC VAL D'ARIZES - IBAN : FR7613135000800048936938 - BIC : CEPAFRPP313

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

DUPUY
Référence : S.0612.04001
Période : du 01/02/2022 au 01/02/2022
Echéance : **01/02/2022**
Montant : **150,80 Euros**

Gestionnaire : MME Caroline RICCI
A l'ordre de : SDC VAL D'ARIZES
A l'adresse suivante : H.L.M. PROMOPYRENE
154 bis allée de Barcelone
31685 TOULOUSE Cedex 6